

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

1er décembre 2022

---

ACCÉLÉRATION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES (N°443) - (N° 526)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

**AMENDEMENT**

N ° 1969

présenté par

M. Bovet, M. Allisio, Mme Auzanot, M. Ballard, M. Barthès, M. Baubry, M. Beaureain, M. Bentz, M. Berteloot, M. Bilde, M. Blairy, Mme Blanc, M. Boccaletti, Mme Bordes, M. Buisson, M. Cabrolier, M. Catteau, M. Chenu, M. Chudeau, Mme Colombier, Mme Cousin, Mme Da Conceicao Carvalho, M. de Fournas, M. de Lépinau, M. Dessigny, Mme Diaz, Mme Dogor-Such, M. Dragon, Mme Engrand, M. Falcon, M. François, M. Frappé, Mme Galzy, M. Giletti, M. Gillet, M. Girard, M. Gonzalez, Mme Florence Goulet, Mme Grangier, M. Grenon, M. Guiniot, M. Guitton, Mme Hamelet, M. Houssin, M. Hébrard, M. Jacobelli, M. Jolly, Mme Laporte, Mme Lavalette, Mme Le Pen, Mme Lechanteux, Mme Lelouis, Mme Levavasseur, Mme Loir, M. Lopez-Liguori, Mme Lorho, M. Lottiaux, M. Loubet, M. Marchio, Mme Martinez, Mme Alexandra Masson, M. Bryan Masson, M. Mauvieux, M. Meizonnet, Mme Menache, M. Meurin, M. Muller, Mme Mélin, M. Ménagé, M. Odoul, Mme Mathilde Paris, Mme Parmentier, M. Pfeffer, Mme Pollet, M. Rambaud, Mme Ranc, M. Rancoule, Mme Robert-Dehault, Mme Roullaud, Mme Sabatini, M. Sabatou, M. Salmon, M. Schreck, M. Taché de la Pagerie, M. Jean-Philippe Tanguy, M. Taverne, M. Tivoli et M. Villedieu

---

**ARTICLE 4 BIS AA**

Après le mot :

« climat »,

insérer les mots :

« ainsi que sur les activités économiques de tourisme, les activités agricoles et plus particulièrement les activités d'élevage ».

## EXPOSÉ SOMMAIRE

Plusieurs études et sondages montrent que l'implantation d'infrastructures de production d'énergies renouvelables a un impact réel sur les activités liées au tourisme et notamment aux abords des lieux de villégiature.

Il faut rappeler que le tourisme en France représente 7 à 8 % du PIB et 2 millions d'emplois directs et indirects.

En 2017, une enquête de l'Association des Hébergeurs Touristiques de l'Indre (AHTI) révèle que les touristes ont une représentation négative des éoliennes : Si les éoliennes sont visibles du lieu de villégiature, dans un rayon de plus de 10km, 72 % des touristes changeraient de lieu de vacances. Ce chiffre atteint 97 % si l'éolienne retrouve à moins de 2km. Si ces éoliennes sont visibles depuis un lieu d'activité touristique, dans un rayon de 2km, 71 % des touristes changeraient de lieu de vacances. C'est 34 % d'entre eux si les éoliennes se trouvaient à plus de 10km.

Ces chiffres montrent bien que plus les parcs éoliens sont proches de l'activité touristique, plus celle-ci est rejetée par les touristes. Il convient donc d'exclure des zones touristiques tout implantation d'éoliennes qui nuirait à l'activité économique des territoires, et notamment les activités touristiques.

Concernant l'élevage, certains faits, certes localisés, ont été relevés quant à la diminution du rendement laitier chez certains éleveurs, une augmentation nette de maladies chez les bêtes pouvant aller jusqu'à la mort.

La création d'un observatoire des énergies renouvelables est l'opportunité d'étudier en détail les effets des infrastructures sur deux secteurs d'importance en France que sont le tourisme et l'agriculture.